

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
OFFICE DE TOURISME DE POUILLY-SUR-LOIRE
Jeudi 27 Mai 2010

Relevé de Décisions

Etaient présents :

Mesdames Elisabeth Barillot, Marie-Françoise Bière, Jocelyne Blanchet, Marie-Anne Boisson, Christiane Boucher, Annie Claye, Pascale Coquery, Geneviève Drachkovitch, Catherine Fougère, Christiane Jouannin, Marie-Christine Luthun, Marie Monnerot, Sylvie Nicolle, Arlette Pons, Anne-Marie Rommel.

Messieurs Henri d'Assay, Lionel Bourdon, Pierre Chabanne, Pascal Chartier, Robert Durand, Régis Kropfeld, Michel Lambert, Roger Lombart, Hervé Monnerot, Gérard Prével, Yann Lehuen, Christian Luthun, François Vannier.

Etaient excusés :

Mesdames Batt, Châtelain, Chauveau, Chollet, Corneau, Coulbois, Kerbiquet, Yoacil.

Messieurs Denoël, Gaudry, Gorce, Michel, Pointecouteau et l'ADRT.

• **Rapport d'activité 2009 : approbation de la synthèse**

L'Assemblée Générale entend le rapport d'activité qui détaille les actions menées en 2009 dans le cadre de l'exécution des missions constitutives de l'association, à savoir : accueillir et informer, animer, promouvoir le territoire et accompagner les acteurs du tourisme.

Remarques de l'Assemblée :

Concernant les animations 2009, Madame Barillot fait part à l'assemblée de l'intérêt suscité par l'animation « Eveil des Papilles », atelier d'initiation à la dégustation. Il est précisé que la Tour du Pouilly Fumé assurera cette mission d'animation oenotouristique dès la saison 2010.

Concernant les actions de promotion 2009, Monsieur Monnerot regrette que l'office de tourisme ne communique pas plus largement sur sa situation sur l'ancienne Nationale 7 et sur le Relais des 200 Bornes qui en reste le principal souvenir.

L'Assemblée Générale approuve le rapport d'activité 2009 dans son intégralité et à l'unanimité.

• **Compte de résultat 2009 : présentation du projet de compte de résultat**

L'Assemblée Générale prend connaissance de la projection de compte de résultat arrêté au 31 décembre 2009.

Le projet de compte de résultat affiche un **résultat excédentaire de 2 931.12 euros** dû à l'économie réalisée sur les salaires en raison du congé maternité de Fanny Bornet.

Conformément aux engagements pris lors de l'assemblée générale du 10 février 2009, l'office de tourisme a augmenté ses produits par l'évolution des postes « cotisation adhérents » et « animation de l'été ».

Le compte de résultat et le bilan financier 2009 arrêté par Catherine Crevan, expert comptable pour le groupe COGEP, seront présentés pour validation à la prochaine assemblée générale.

- **Bulletin d'adhésion 2010 : reconduction de la grille tarifaire 2009**

Pour l'année 2010, il est proposé à l'Assemblée Générale de reconduire la grille tarifaire de 2009.

L'Assemblée Générale approuve la grille tarifaire 2010 dans son intégralité et à l'unanimité.

Remarques de l'Assemblée :

Mesdames Rommel et Luthun, propriétaires de chambres d'hôtes, font part à l'Assemblée et aux Administrateurs de l'office de tourisme de leurs difficultés à travailler sans une réédition et un réapprovisionnement rapide des brochures d'accueil.

L'Assemblée Générale décide donc à l'unanimité de rééditer 2 000 exemplaires de la brochure 2009.

- **Présentation des modalités d'intégration de l'office de tourisme à la « Tour du Pouilly Fumé »**

L'Assemblée Générale prend connaissance des modalités d'intégration de l'office de tourisme à l'EPIC « Tour du Pouilly Fumé » : le Conseil d'Administration réuni en date du 04 mai 2010 a décidé que l'office de tourisme resterait une association loi 1901.

Laure Juvet, directrice de la Tour du Pouilly Fumé, et Monsieur Jean-Jacques Lété reviennent sur la décision prise par le Conseil d'Administration, et notamment sur la difficulté d'intégrer l'office à l'EPIC en lui conservant son statut associatif, ses missions constitutives. Ils précisent les points suivants :

- l'office de tourisme conserve un organe décisionnaire - complémentaire de celui de la « Tour du Pouilly Fumé » - et qui est vraiment affecté au tourisme
- ce qui lui permet de garder son identité, sa gestion propre selon la comptabilité associative simple et toutes ses prérogatives
- l'office et l'EPIC cohabiteront dans les mêmes locaux ; cohabitation qui sera régie par une convention de partenariat et de mise à disposition des locaux (l'EPIC gèrera à la fois les espaces et le personnel) ; il est précisé que ce partenariat privé/public était essentielle pour l'obtention du label Pôle d'Excellence Rural
- l'office de tourisme se verra toujours délégué par la Communauté de Communes Loire et Vignoble la compétence tourisme et les missions constitutives d'un office de tourisme
- une synergie de travail liera aussi la Tour du Pouilly Fumé et le Pavillon du Milieu de Loire ne serait-ce que via le sentier de découverte qui fera le lien entre les deux sites

L'Assemblée Générale est informée de la désignation de Madame Dominique Lambert comme représentante de l'office de tourisme au Comité de Direction de l'EPIC, et de Madame Christiane Boucher comme suppléante.

D'autre part, Monsieur Lété revient sur les notions de professionnalisme et de bénévolat au sein de l'office, thèmes déjà abordés lors du Conseil d'Administration du 04 mai dernier et d'où serait né un quiproquo : « l'OTSI aujourd'hui est professionnalisé à tel point que son financement est assuré par une subvention de la Communauté de Communes Loire et Vignoble sans laquelle il n'existerait pas (...). Mais parallèlement il y a des bénévoles qui créent le lien avec la population et les acteurs du territoire (...). Je salue ce bénévolat, je suis le premier à être reconnaissant de cette implication des uns et des autres tout en étant pleinement conscient, et c'est ce que j'ai voulu dire, que sans l'apport de ce professionnalisme aujourd'hui, l'OTSI ne pourrait pas fonctionner et répondre aux missions imposées ».

**Fait à Pouilly-sur-Loire, le 31 mai 2010
Dominique Lambert, la Présidente**